



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ  
**Nunavut Maligaliurvia**  
**Legislative Assembly of Nunavut**  
**Assemblée législative du Nunavut**

## ***COMMUNIQUÉ***

### **Le président de l'Assemblée législative annonce la nomination de la commissaire aux langues du Nunavut par intérim**

**IQALUIT, Nunavut (11 octobre 2019)** – Le président de l'Assemblée législative, Simeon Mikkungwak, a annoncé aujourd'hui la nomination de Mme Karliin Aariak à titre de commissaire aux langues du Nunavut par intérim. Cette nomination entre en vigueur le 21 octobre 2019.

En vertu de la *Loi sur les langues officielles*, le commissaire aux langues du Nunavut est nommé par le commissaire du Nunavut sur recommandation de l'Assemblée législative. Le Bureau de régie et des services de l'Assemblée législative peut recommander la nomination d'un commissaire aux langues par intérim lorsque le poste est vacant et que l'Assemblée législative ne siège pas. Mme Helen Klengenber, ancienne titulaire, a démissionné de ses fonctions en septembre 2019.

« L'expérience professionnelle de Mme Aariak, notamment des postes occupés au Bureau du commissaire aux langues ainsi qu'à l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit, lui permettent d'assumer ces importantes responsabilités », a déclaré le président Mikkungwak.

Un appel public à présenter des candidatures pour le poste de commissaire aux langues a été lancé. De plus amples renseignements au sujet de ce poste sont accessibles sur le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse: [www.assembly.nu.ca](http://www.assembly.nu.ca).

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :  
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative  
Tél. : (867) 975-5000